

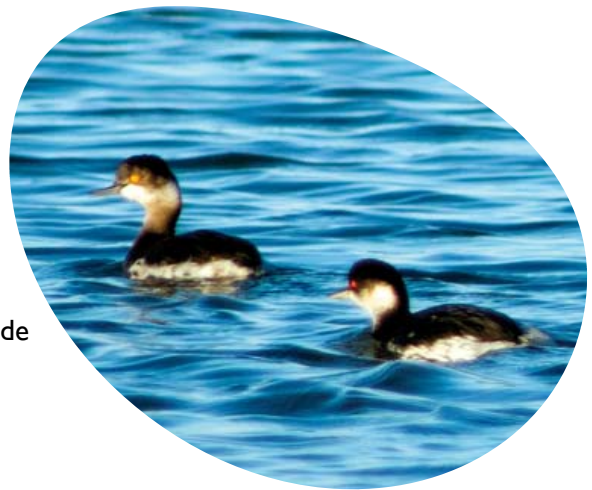
Grèbe à cou noir

Podiceps nigricollis

Famille : Podicipédidés

Statut et Protection

- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Liste rouge nationale : Préoccupation mineure



© Cédric Sabatier

Description

Les podicipédidés sont des oiseaux plongeurs aux pattes lobées situées loin en arrière afin de faciliter la propulsion. Comme son nom l'indique, ce grèbe arbore un plumage noir au niveau du cou mais aussi de la tête et du dos pendant la période nuptiale. De magnifiques huppées jaunes font également leur apparition autour de l'œil. En hiver, le plumage est gris / noir seul les yeux rouges apportent un peu de couleur.

Biologie – Ecologie

La grande étendue d'eau qu'est l'étang de l'Or attire fortement des petites colonies de grèbe à cou noir. Très bon nageur, cet oiseau capture sous l'eau, petits poissons et invertébrés aquatiques. Toujours dans l'eau, il est exceptionnel de le voir à terre

Principales menaces

Peu de menaces pèsent sur cet oiseau. Mais une période de froid intense comme en février 2012 (surface de l'étang gelée, non accès à la ressource alimentaire) peut entraîner une surmortalité.

Où et quand le voir sur le bassin de l'Or ?

C'est uniquement l'hiver que l'on peut observer des petites colonies de Grèbe à Cou noir nageant sur la lagune, ou en vol rapide près de la surface.

L'été, il rejoindra les étangs et les lacs de Scandinavie et de Russie pour se reproduire.